

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PUBLIC

sous la direction de
MARCEL WALINE

Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de Paris
Membre de l'Institut
TOME CIII

AUX FRONTIÈRES DU CONTRAT ET DE L'ACTE ADMINISTRATIF UNILATÉRAL : RECHERCHES SUR LA NOTION D'ACTE MIXTE EN DROIT PUBLIC FRANÇAIS

par

Yves MADIOT

Docteur en Droit
Chargé de Cours à la Faculté
de Droit de Poitiers

Préface de

Jean LAMARQUE

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques
de Bordeaux

Ouvrage honoré d'une Subvention du Ministère de l'Education Nationale

PARIS

LIBRAIRIE GENERALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

R. PICHON et R. DURAND-AUZIAS

20 et 24, rue Soufflot, 20 et 24

1971

TABLE ANALYTIQUE

N° des paragraphes	INTRODUCTION	Pages
4	SECTION I. - Les origines de l'acte mixte	2
5	§ 1 - La transformation du procédé contractuel ..	2
6	A. Le problème de la pénétration du droit public dans le droit privé	3
10	B. L'affaiblissement du principe de l'autonomie de la volonté	6
16	C. Les techniques administratives d'intervention dans le contrat	10
23	§ 2 - La transformation du procédé de l'acte administratif unilatéral	12
24	A. La prolifération des techniques conventionnelles	13
25	1. La prolifération des techniques conventionnelles en matière sociale	13
26	2. La prolifération des techniques conventionnelles en matière économique	14
31	B. Les atteintes subies par l'acte administratif unilatéral	18
34	§ 3 - Essai de synthèse	22
36	SECTION II - Définition de l'hypothèse de travail ...	24
37	§ 1 - Les actes dits « mixtes »	24
41	§ 2 - L'acte mixte : un contrat à effets réglementaires	28

PREMIERE PARTIE

ETUDE ANALYTIQUE DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTES MIXTES 31

TITRE I

44	LES ACCORDS COLLECTIFS	35
----	------------------------------	----

CHAPITRE I

46	LES CONVENTIONS COLLECTIVES	39
47	SECTION I. - La nature juridique des conventions collectives	39

48	§ 1 - Les conventions collectives de travail	39
49	A. La conception contractuelle de la convention collective	40
50	1. Exposé de la conception contractuelle	40
51	a) La référence aux techniques contractuelles classiques	40
54	b) L'attitude de la jurisprudence.....	42
55	c) La loi du 19 mars 1919	42
56	2. La critique de la conception contractuelle.	43
58	B. La conception réglementaire	43
59	1. Exposé de la thèse réglementaire	44
60	a) La législation	44
61	1) La législation en période de circonstances exceptionnelles	44
64	2) La législation en période normale.	45
69	b) L'attitude de la doctrine	48
71	c) L'attitude de la jurisprudence	49
72	2. La critique de la conception réglementaire.	52
77	C. La nature mixte de la convention collective de travail	53
78	1. La reconnaissance, par la doctrine, de la nature mixte de la convention collective ..	54
85	2. La consécration, par la jurisprudence, de la nature mixte de la convention collective ..	59
88	§ 2 - Les convention collectives de sécurité sociale.	62
94	§ 3 - Les conventions collectives du personnel de la sécurité sociale	66
100	SECTION II. - Les conséquences de la nature mixte des conventions collectives	70
101	§ 1 - L'application, dans le temps, des lois relatives aux conventions collectives	71
103	A. Le principe	71
104	1. Le principe formulé par la doctrine	72
108	2. Le principe posé par la jurisprudence	73
111	B. Les correctifs apportés au principe.....	75
112	1. L'application immédiate des règles d'ordre public	75
115	2. La disparition des dispositions indissolublement liées à la législation abrogée	77
116	a) La restriction du champ d'application personnel	77
120	b) Restriction dans le contenu de la convention collective	79
122	§ 2 - La détermination de la juridiction compétente.	
123	A. Les problèmes de compétence pour les conventions collectives de travail	81
124	1. L'appréciation de la validité des clauses d'une convention collective	81
131	2. L'interprétation des clauses d'une convention collective	86

135	B. Les problèmes de compétence pour les conventions collectives du personnel de la sécurité sociale	89
136	1. La position du problème	89
142	2. La solution jurisprudentielle : l'arrêt « Dlle Estoul » et « Dlle Albault »	93
143	3. Appréciation de la solution jurisprudentielle	94
146	4. L'évolution jurisprudentielle	94
150	C. Les problèmes de compétence pour les conventions collectives de sécurité sociale ..	100
151	CONCLUSION DU CHAPITRE I	101

CHAPITRE II

153	LES ACCORDS COLLECTIFS EN AGRICULTURE.	103
154	SECTION I. - Le système contractuel prévu par la loi du 6 juillet 1964	103
157	§ 1 - Les accords interprofessionnels à long terme.	105
163	§ 2 - Les contrats-types de l'art. 32 de la loi du 5 août 1960	107
164	§ 3 - Les accords pluriannuels	107
165	§ 4 - Les contrats d'intégration	108
166	SECTION II. - La nature juridique des « contrats » agricoles et les interventions administratives ..	108
167	§ 1 - Les contrats-types	109
169	§ 2 - Les contrats homologués	111
171	§ 3 - Les contrats faisant l'objet d'une extension.	112

CHAPITRE III

181	LES ACCORDS ENTRE LES SYNDICATS DE MEDECINS ET LES CAISSES DE SECURITE SOCIALE	119
182	SECTION I. - L'origine des accords entre les syndicats de médecins et les caisses de sécurité sociale ..	119
190	SECTION II. - La nature juridique des accords entre les syndicats de médecins et les caisses de sécurité sociale	124
192	§ 1 - Le système conventionnel dans le décret du 12 mai 1960	125
193	A. L'analyse du système conventionnel	125
194	1. La convention-type	126
196	2. Les adhésions individuelles	127
197	3. La commission interministérielle des tarifs.	127
200	4. L'art. 2-3° du décret du 12 mai 1960	129
201	B. La nature juridique de la convention tarifaire	129
210	§ 2 - Le système conventionnel dans les décrets du 7 janvier 1966	138

384	AUX FRONTIÈRES DU CONTRAT		
211	A. La commission de l'art. 24, dite « Commission Rivero »		138
213	B. Les réformes opérées par les décrets du 7 janvier 1966		139
216	CONCLUSION DU TITRE I		143
TITRE II			
217	LES ACCORDS PARTICULIERS		144
CHAPITRE I			
218	LES ACCORDS ENTRE CONCEDANTS ET CONCESSIONNAIRES : LES CAHIERS DES CHARGES DES CONCESSIONS DE SERVICE PUBLIC ..		145
220	SECTION I. - La détermination de la nature juridique du cahier des charges		146
221	§ 1 - La nature juridique du cahier des charges-type		146
224	§ 2 - La nature juridique du cahier des charges particulier à la concession		148
225	A. La conception contractuelle		148
230	B. La théorie de la double nature de la concession		151
231	C. La théorie de l'acte mixte		151
231	1. Les éléments de la théorie de l'acte mixte ..		151
235	2. Le problème de la nature juridique du tarif.		154
241	3. L'attitude de la jurisprudence		159
244	SECTION II. - Les conséquences de la nature mixte du cahier des charges de la concession de service public		162
245	§ 1 - Le pouvoir de modification unilatérale de l'administration		162
245	A. Les solutions présentées		162
250	B. Essai d'interprétation		165
259	§ 2 - Les recours contentieux		168
260	A. Recours pour excès de pouvoir et acte de concession		169
261	B. Litiges entre le concédant et le concessionnaire		169
262	C. Litiges avec les usagers		170
CHAPITRE II			
266	LES ACCORDS ENTRE LOTIS ET LOTISSEURS DANS LES LOTISSEMENTS		173
269	SECTION I. - Les solutions jurisprudentielles sur la nature juridique du cahier des charges des lotissements		174

275	SECTION II. - Essai de synthèse : Cahiers des charges et accords entre lotis et lotisseurs	177
275	§ 1 - Les données du problème	177
282	§ 2 - Solution proposée	181
285	SECTION III. - Les conséquences de la théorie de l'acte mixte sur le régime juridique des lotissements	182
288	§ 1 - Le régime des sanctions	183
294	§ 2 - Les interventions administratives	185
303	§ 3 - L'application, dans le temps, de la législation sur les lotissements	189

CHAPITRE III

307	LES ACCORDS PASSES ENTRE L'ETAT ET LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE	193
309	SECTION I. - Le système contractuel prévu par la loi du 31 décembre 1959	193
310	§ 1 - Le contrat simple	194
314	§ 2 - Le contrat d'association	196
317	§ 3 - Les différences entre le contrat simple et le contrat d'association	197
320	SECTION II. - La nature juridique des contrats passés entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé	199
323	§ 1 - La solution doctrinale : le contrat administratif	199
323	§ 2 - La nature mixte des accords passés entre l'Etat et l'enseignement privé	200
324	A. La détermination unilatérale du contenu des accords : les contrats-types	200
327	B. Le caractère mi-contractuel et mi-réglementaire des contrats simples et des contrats d'association	202
328	1. Les éléments contractuels	202
332	2. Les éléments réglementaires	203
334	3. Les contrats simples et les contrats d'association sont des actes mixtes	204
335	CONCLUSION DU TITRE II ET DE LA PREMIERE PARTIE	206

DEUXIEME PARTIE

ESQUISSE D'UNE THEORIE GENERALE DE L'ACTE MIXTE 207

TITRE I

338	LA FORMATION DE L'ACTE MIXTE	208
-----	------------------------------------	-----

CHAPITRE I

339	LES TECHNIQUES JURIDIQUES DE FORMATION DE L'ACTE MIXTE	209
340	SECTION I. - La formation de l'acte mixte par extension des effets des clauses réglementaires de droit privé	209
341	§ 1 - Les procédés d'extension	209
341	A. L'arrêté d'agrément	209
342	1. La nature juridique de l'agrément	210
343	a) L'agrément est un acte administratif unilatéral	210
346	b) L'agrément est un acte administratif unilatéral discrétionnaire	212
351	2. Le régime juridique de l'agrément	214
364	B. L'arrêté d'extension	219
370	§ 2 - Les conséquences, sur le contrat, des procédés d'extension	221
374	SECTION II. - La formation de l'acte mixte par intégration d'éléments réglementaires de droit public au sein d'un contrat	223
375	§ 1 - Les clauses réglementaires	223
376	A. Le contrat-type obligatoire	223
387	B. Les clauses réglementaires au sein de l'acte mixte	228
388	1. Position du problème	228
388	a) La clause réglementaire : clause imposée dans un contrat par un texte réglementaire	228
390	b) La clause réglementaire : clause unilatéralement modifiable par l'administration	228
393	c) Clause réglementaire et clause exorbitante du droit commun	229
395	2. Essai de définition des clauses réglementaires au sein de l'acte mixte	230
396	a) Ce sont des dispositions impératives s'intégrant dans un contrat	230
397	b) Ce sont des clauses liées à l'organisation ou au fonctionnement d'un service public	231
399	c) Ce sont des clauses dont les effets s'étendent au-delà du cadre formé par les parties	231
403	§ 2 - Le mécanisme de l'intégration des clauses réglementaires au sein d'un contrat	232
404	A. L'acte-condition accord	233
407	B. L'approbation	234
415	SECTION III - L'importance de ces techniques juridiques pour la détermination de la notion d'acte mixte	237

416	§ 1 - La définition de l'acte mixte	238
417	A. Les parties à l'acte mixte	238
419	B. Le contenu de l'acte mixte	239
420	1. Les éléments contractuels	239
423	2. Les éléments réglementaires	240
426	§ 2 - Essai d'une distinction des actes mixtes	241
427	A. La distinction des actes mixtes de droit public et de droit privé	241
428	B. La distinction des actes mixtes à prédomi- nance contractuelle et à prédominance réglementaire	242
429	C. La distinction retenue : actes mixtes par fusion et par juxtaposition	242
437	§ 3 - L'originalité de l'acte mixte	245
438	A. La distinction de l'acte mixte et des actes juridiques dont l'élaboration est concertée avec des personnes privées	245
438	1. Les règlements de travail en agriculture	245
442	2. Les contrats-types de baux ruraux	247
449	3. L'institution du repos hebdomadaire	250
454	4. Les techniques « contractuelles » d'exé- cution du Plan et de réglementation des prix	252
455	a) La nature juridique des quasi-contrats pour l'exécution du plan	253
467	b) La nature juridique de l'agrément fiscal (ou contrat fiscal)	258
476	c) La nature juridique des contrats de programme et des engagements de sta- bilité	262
486	B. La distinction de l'acte mixte et du contrat d'adhésion	266
493	C. La distinction de l'acte mixte et des actes complexes	269

CHAPITRE II

500	LE PARTICULARISME DES CONDITIONS DE VALIDITE DANS LA FORMATION DE L'ACTE MIXTE	274
501	SECTION I. - La qualité des contractants	274
508	SECTION II. - L'objet de l'acte mixte	276
513	SECTION III. - Le consentement dans l'acte mixte	279
514	§ 1 - L'autonomie de la volonté dans l'acte mixte	279
515	A. L'autonomie de la volonté dans les actes mixtes par juxtaposition	280
516	1. L'autonomie de la volonté dans l'élabora- tion des actes mixtes par juxtaposition	280
521	2. L'autonomie de la volonté dans la conclu- sion des actes mixtes par juxtaposition	281

523	B. L'autonomie de la volonté dans les actes mixtes par fusion	282
523	1. L'autonomie de la volonté dans l'élaboration des actes mixtes par fusion	282
526	2. L'autonomie de la volonté dans la conclusion des actes mixtes par fusion	282
527	C. Essai de synthèse	283
533	§ 2 - Le consentement des personnes privées à l'application d'une décision réglementaire	284
534	A. L'application de la décision réglementaire conditionnée par un accord des personnes privées	285
539	B. L'application des éléments réglementaires conditionnée par un accord entre une personne privée et l'administration	287
541	SECTION IV - La cause dans l'acte mixte	287
544	§ 1 - La possibilité d'une combinaison de la cause dans les contrats et dans les actes unilatéraux pour la définition de la cause dans les actes mixtes	288
546	§ 2 - L'existence d'une notion propre de la cause dans les actes mixtes	289
547	A. La cause dans les actes mixtes par fusion	290
552	B. La cause dans les actes mixtes par juxtaposition	291
555	C. Le rôle de la notion de cause dans les actes mixtes	292
556	1. La fonction de contrôle	292
557	2. La fonction de catégorisation	293
559	CONCLUSION DU CHAPITRE II ET DU TITRE I	294

TITRE II

560	LES EFFETS DE L'ACTE MIXTE	295
-----	----------------------------------	-----

CHAPITRE I

561	L'EXECUTION DE L'ACTE MIXTE	297
562	SECTION I - L'exécution de l'acte mixte par fusion ..	297
563	§ 1 - Les rapports entre l'acte mixte par fusion et le contrat individuel d'application	297
571	§ 2 - Les rapports entre un acte mixte par fusion et un acte administratif unilatéral de modification	300
574	CONCLUSION	301
577	SECTION II - L'exécution de l'acte mixte par juxtaposition	302
578	§ 1 - Les rapports entre un acte mixte par juxtaposition et un contrat d'application	302

	ET DE L'ACTE ADMINISTRATIF UNILATÉRAL	389
579	A. Les rapports entre une convention collective étendue et un contrat de travail	302
586	B. Les rapports entre un contrat agricole étendu et un contrat particulier	305
593	§ 2 - Les rapports entre l'acte mixte par juxtaposition et l'acte administratif unilatéral de retrait ou de modification	307
CHAPITRE II		
594	LA MODIFICATION ET LA DISPARITION DE L'ACTE MIXTE	309
595	SECTION I - Le retrait ou l'abrogation des éléments réglementaires de l'acte mixte	309
605	SECTION II - L'application de la réglementation nouvelle à l'acte mixte	313
614	SECTION III - La fin des actes réglementaires provoquée par la volonté des personnes privées	315
615	§ 1 - La volonté unilatérale des personnes privées suffit à mettre à néant un acte réglementaire	316
619	§ 2 - La volonté des personnes privées est limitée par des dispositions contractuelles	317
CHAPITRE III		
621	LES EFFETS DE L'ACTE MIXTE DE L'ALTERATION DES NOTIONS DE CONTRAT ET DE DECISION ADMINISTRATIVE UNILATERALE	319
622	SECTION I - La portée normative de l'acte mixte	320
631	SECTION II - L'altération de la notion de contrat	323
643	SECTION III - L'altération de la notion de décision administrative unilatérale	328
650	CONCLUSION DU TITRE II	331
TITRE III		
652	LE CONTENTIEUX DE L'ACTE MIXTE	332
CHAPITRE I		
653	LE CONTENTIEUX DE LA FORMATION DE L'ACTE MIXTE	333
653	SECTION I - Le contentieux de la formation dans les actes mixtes par fusion	333
656	SECTION II. - Le contentieux de la formation dans les actes mixtes par juxtaposition	334
CHAPITRE II		
657	LE CONTENTIEUX DE L'EXECUTION DE L'ACTE MIXTE	336
659	SECTION I. - L'interprétation de l'acte mixte	336

662	§ 1 - L'interprétation des actes mixtes soumis à la volonté des parties	338
667	§ 2 - L'interprétation des actes mixtes non soumis à la volonté des parties	340
669	CONCLUSION : la méthode d'interprétation	341
673	SECTION II - La sanction de l'inexécution des obligations créées par l'acte mixte	342
674	§ 1 - La sanction de l'inexécution des obligations créées par l'acte mixte par juxtaposition	343
677	A. La sanction des dispositions normatives de l'acte mixte	344
679	B. La sanction des dispositions contractuelles de l'acte mixte	345
682	§ 2 - La sanction de l'inexécution des obligations créées par l'acte mixte par fusion	346
686	CONCLUSION DU TITRE III	348
688	CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	349
690	CONCLUSION GENERALE	353